



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE de l'ARBITRAGE

Réunion du 18 Décembre 2018

-
- Président : **Monsieur BENCHABANE F.**
- Présents : **Mesdames CORNUS C. - COSTE L. - Messieurs ANGOULA G. – BENCHABANE L. – NAT J. – PELISIER Y. – PLOMBAT B. – BAERT A. – CARRUS R. – PERES M.**
- Excusés : **Messieurs DALLA PRIA A. – BIANCIOTTO B. – BOSCARI J. – CASSAGNES JP – CHAOUI A. – DURANTE MALVY F. – FOURTEAU S. – HOSTAINS F. – LLEWELLYN A. – HENRI N. – RAHMOUNI M. – SALOMON A. – GAILLOUSTE P. – PIFFARD F.**
- Assistent : **Messieurs GADEA R. (directeur) – SCHMITT J. (CTRA) – MARTIN G. – AKKERMANS F. – DUBROCA V.**
-

Le président de la CRA ouvre la séance à 19h30 et présente l'ordre du jour.

1 – Présentation des membres présents et désignation de leur rôle au sein de la commission.

Explication du nouveau protocole de communication et gestion des boites mails.

- Pour toutes correspondances (désignations, désidératas, informations...) : administratif-cra@occitanie.fff.fr
- Rapport de match : rappport-officiel@occitanie.fff.fr
- Pour toutes les questions sur les paiements : comptabilite@occitanie.fff.fr

2 – Le Président fait un retour à la commission sur les réponses des arbitres au googleform envoyé en début du mois.

3 sujets sont ressortis :

- Les désignations : la « section désignation » va mettre en place des changements pour répondre au mieux aux demandes des arbitres.
- Les observations : la « section observation » récupérer le retard sur l'envoi de rapports de la saison en cours dans les prochaines semaines
- La communication : « l'info CRA » va être remise en place pour communiquer les informations techniques et administratives aux arbitres

3 – Gestions des frais des observateurs

Les frais des observateurs seront gérés par le service comptabilité de la ligue et payés par virement (comme les arbitres) à partir de janvier 2019.

4 – Planning à venir

- Un planning des stages et réunions jusqu'à la fin de la saison 2018/2019 va être établi et transmis aux arbitres.
- Prochaines échéances :

- Stage de formation initiale 100 % féminin
 - 1 – du 11 au 13 janvier 2019 à CASTELMAUROU (31)
 - 2 – du 26 février au 1^{er} mars 2019 à MEJANNES LE CLAP (30)
- Stage de formation initiale pour les garçons du 18 au 20 janvier 2019 à CASTELMAUROU (31)

Avec IR2F droit aux bons de formation : 2 par garçons et illimité pour les filles.

Inscriptions et renseignements sur le site de la ligue Occitanie.

Information pour les arbitres Futsal et Beach :

Pas de nouveau stage cette saison. Les tests physiques seront donc passés en début de saison 2019/2020.

5 – Référents par catégories

Des référents vont être mis en place par catégorie d'arbitre. Leurs noms seront communiqués aux arbitres prochainement.

6 – anticipation des prochaines candidatures FFF

- Un travail sur la pyramide des âges va être fait
- Gestion des jeunes et séniors pour d'éventuelles promotions accélérées
- Prochaine réunion le 5/01/2019 à Montpellier : 2^{ème} session d'examen théorique
- Préparation au prochain examen FFF

7 – Questions diverses

- Demande de remise à disposition d'un arbitre auprès de son district. Un mail va être envoyé au district concerné et à l'arbitre
- Demande d'un arbitre de revenir dans la ligue pour raisons professionnelles. Il sera pris en surnombre dans sa catégorie jusqu'à la fin de la saison, non observé et maintenu dans sa catégorie à la fin de la saison.
- Cas d'un arbitre suspendu par son district qui ne pourra pas réarbitrer avant la fin de sa suspension. La CRA attendra les informations du district concerné pour le désigner à nouveau.
- 26 arbitres n'ont pas eu les tests physiques à ce jour. Des dates vont leur être proposer au cours du mois de janvier 2019.

Tout arbitre en échec au 31/01/2019 sera désigné comme AA en R3 jusqu'à la fin de la saison et rétrogradé à la fin de la saison

- Réserves techniques : la section « lois du jeu » va les traiter dans les meilleurs délais.
- Courrier de M. FOURTEAU nous informant de sa démission
- La CRA rappelle aux arbitres qu'ils doivent se présenter ou s'excuser lorsqu'ils sont convoqués en commission de discipline, d'appel... En cas d'absence non excusée des sanctions seront prise à l'encontre de l'arbitre concerné.
- M. CARRUS président de la Commission des Statut de l'arbitrage informe que la réunion prévue le 20/12/2018 est reportée à une date ultérieure.

Fin de la séance à 22h40

Le Secrétaire de séance

Mme CORNUS

Le Président de séance

Mr BENCHABANE